

- B) S'assurer de l'approbation de l'arrangement final issu des NCM par le Parlement, et de sa mise en oeuvre.
- C) Proposer un processus de suivi des NCM lié à la nouvelle Organisation mondiale du commerce. Il est bien trop tôt pour penser sérieusement au lancement de nouvelles négociations commerciales, mais nous pouvons inciter la communauté internationale à dresser davantage les grandes lignes d'un processus de négociation de ce genre. En misant sur les travaux en cours à l'OCDE et au GATT, les participants à la réunion ministérielle prévue en avril dans le cadre des NCM pourraient créer un Groupe de personnalités éminentes (ou un Groupe des sages), dont le mandat consisterait à étudier l'orientation future de la politique commerciale et de faire rapport aux gouvernements concernés par l'entremise de l'OMC d'ici un an. Le rapport pourrait servir de fondement à une phase préparatoire d'activités intenses de recherche de consensus parmi les gouvernements sous l'égide de l'OMC, en vue d'entamer possiblement des négociations en 1996 ou 1997. Dans le cadre des préparations, il faudra déterminer si des négociations générales de plus en plus complexes et qui prennent de plus en plus de temps peuvent être complétées par des négociations plus suivies et sélectives. Le Canada voudra s'assurer que le mandat du Groupe de personnalités éminentes est équilibré et ne porte pas seulement sur de nouvelles questions comme l'environnement, l'investissement et la politique de concurrence, mais également sur des points non résolus pour lesquels d'importants travaux sont encore nécessaires (p.ex., l'agriculture, les dernières barrières auxquelles se heurtent les produits provenant de ressources naturelles, les marchés publics). Entre-temps, nous devons miser sur le travail analytique qui a déjà commencé afin de nous assurer de terminer les travaux au niveau national, lesquels sont nécessaires pour définir une position canadienne plus décisive sur la forme que doivent prendre les «nouvelles règles du jeu.» Nous devons également identifier les pays qui tendront à partager notre point de vue, et chercher à collaborer avec eux dans le contexte de l'OMC.
- D) Utiliser le processus d'accession au GATT et à l'OMC afin de s'attaquer à nos objectifs immédiats en matière d'accès aux marchés de la RPC (ainsi que de Taïwan) et de la Russie.
- E) Commencer au plus tôt les travaux préparatoires en vue de l'accession possible de certains pays à l'ALENA. Cela nécessite des activités de couloir discrètes et efficaces. Si le Canada veut participer à l'élaboration de ce programme, nous devons agir vigoureusement et vite, sinon les États-Unis vont peut-être prendre une avance importante en vue de respecter le délai de présentation du rapport